

Décision 13-D-23 du 30 décembre 2013

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur de la diffusion par voie
électronique des informations économiques
et juridiques sur les entreprises

Posted on: 06 janvier 2014 | Secteur(s) :

NUMÉRIQUE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Centre d'Affaires Mercure, Coface-
Services, Altares-D&B Holding

Entreprise(s) concernée(s)

INPI, Infogreffe

Lire

le texte intégral de la décision
250.47 Ko